



CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DES ALIMENTS 22000

APPENDICE 8 : EXIGENCES EN MATIÈRE DE FORMATION EN LIGNE POUR LES ORGANISMES DE FORMATION

TRADUCTIONS

Veillez noter qu'en cas de divergence entre la version française et la version anglaise des do de certification FSSC 22000, la version anglaise prévaut.

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET	2
2. CHAMP D'APPLICATION	2
3. EXIGENCES GÉNÉRALES	2
4. EXIGENCES SPÉCIFIQUES	4
5. EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES	15

1 OBJET

Cet Appendice définit les exigences à respecter par les Organismes de formation accrédités qui souhaitent fournir des formations en ligne agréées au Protocole FSSC 22000.

2 CHAMP D'APPLICATION

La formation en ligne est un mode d'apprentissage fondé sur l'enseignement officiel, mais qui utilise des ressources électroniques. Alors que l'enseignement peut être donné ou non dans le cadre d'une salle de classe, l'utilisation d'ordinateurs et d'Internet constitue le socle de la formation en ligne. La formation en ligne peut également être définie comme un transfert de savoir-faire et de connaissances réseau-centrés, et l'enseignement peut être donné à un seul individu ou à un grand nombre d'individus, en même temps ou en différé.

La formation en ligne intégrant le champ d'application du protocole FSSC 22000 comprend les formations entièrement en ligne et les formations virtuelles données par un instructeur (VILT).

Les formations entièrement en ligne sont des formations fondées sur l'utilisation des technologies de l'information afin d'accéder à du matériel de formation, sans être dans une salle de classe traditionnelle. Dans le cadre du présent document, cette expression fait référence à une formation donnée entièrement en ligne.

La formation virtuelle donnée par un formateur (VILT) fait référence à la formation donnée dans un environnement virtuel ou simulé, ou lorsque le formateur et l'apprenant ne sont pas au même endroit. Les environnements de formation virtuels sont conçus pour simuler l'expérience d'apprentissage traditionnel en présentiel.

Des formations mixtes sont également comprises dans le champ d'application des formations agréées FSSC 22000, sous certaines conditions et uniquement dans le cadre de la formation de responsable d'audit FSSC 22000. Une formation mixte associe cours en ligne et cours en présentiel.

3 EXIGENCES GÉNÉRALES

Les exigences générales et leur application, comme indiqué dans la Partie 6 du Protocole de certification, s'appliquent à la formation en ligne et cet Appendice aborde toutes les différences ou les exigences supplémentaires qui doivent être traitées. Cet Appendice doit être lu en combinaison avec la Partie 6 des exigences du Protocole de certification.

3.1 TYPES DE FORMATION

La formation en ligne peut s'appliquer aux types de formations FSSC 22000 suivants.

- Comprendre le protocole FSSC 22000 : formation en ligne et VILT
- Mettre en œuvre le protocole FSSC 22000 : formation en ligne et VILT
- Formation d'auditeur interne FSSC 22000 : VILT uniquement
- Formation de responsable d'audit FSSC 22000 : formation mixte uniquement

La durée des formations en ligne doit être la même que celle des formations en présentiel, comme indiqué dans la Partie 6 des Règles du Protocole de certification.

Si une formation de responsable d'audit FSSC 22000 est donnée sous la forme d'une formation mixte, 2 jours seront généralement consacrés à la formation en ligne, suivis de 3 jours consacrés à la formation en présentiel, examen compris.

4 EXIGENCES SPÉCIFIQUES

Le tableau ci-dessous définit les méthodes d'application des exigences de la Partie 6 du Protocole de certification et comprend toutes les exigences supplémentaires ou spécifiques liées à la formation en ligne.

TABLEAU 1 – APPLICABILITÉ DES CRITÈRES EXISTANTS DANS LA PARTIE 6 À LA FORMATION EN LIGNE			
Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
4.1 Besoins de formation	Déterminer le groupe cible et les objectifs de formation ; Indiquer le niveau minimum de formation/expérience des participants	Oui Oui	À fournir soit sur un site web qui détaille ces exigences, soit dans un document complémentaire
4.2 Élaboration du matériel de formation			
1. La conception doit comprendre :	a) Contenu	Oui	
	b) Objectif	Oui	
	c) Public visé	Oui	
	d) Prérequis à la formation	Oui	
	e) Objectifs de formation	Oui	
	f) Plan de formation et calendrier de formation	Oui	

	g) Notes du tuteur	Oui	Un Plan de conception comprenant un Résumé détaillé du Contenu/storyboard de la formation et l'accès à la formation en ligne qui devra être fourni. Le contenu du plan de conception doit intégrer les exigences mentionnées au point 5.1 et/ou 5.2.
	h) Notes du participant	Oui	Documents complémentaires à fournir aux participants
	i) Supports papier	Oui	Matériel de formation et documents complémentaires à fournir aux participants
	j) Méthodologie d'évaluation	Oui	Les critères complémentaires s'appliquent à la formation en ligne.
	k) Ressources de formation	Oui	
2. La formation doit comprendre une présentation claire des éléments suivants :			Consulter la bibliothèque de l'OF pour avoir accès au contenu minimum
	a) ISO 22000 (SMSDA, contrôle des risques)	Oui	
	b) PRP, OPRP et CCP	Oui	
	c) Exigences supplémentaires du Protocole de certification	Oui	
	d) Liste de décisions du Conseil des parties prenantes	Oui	
3. Satisfaire aux exigences de la formation définies à l'Appendice 6		Oui	

4. Respecter les droits d'auteur de la Fondation		Oui	
4.3 Environnement et ressources pédagogiques			
1. S'assurer que :	a) Toutes les ressources sont disponibles	Oui	Celles-ci doivent être accessibles sous la forme de documents à télécharger ou de liens vers les ressources, y compris le contenu de la formation et ce qui est attendu/les prérequis à la formation, p. ex. les connaissances de base
	b) Les formateurs ont accès aux ressources	Oui	
	c) Toutes les ressources sont accessibles aux participants de la formation	Oui	Il est nécessaire de prendre en considération la plateforme logicielle utilisée et la capacité des participants à l'utiliser (c.-à-d. par rapport à différents systèmes tels qu'IOS, Microsoft, etc.) Au moyen de liens sur le site web
2. L'OF doit s'assurer que tout le personnel, les associés et les ressources de formation nécessaires sont sélectionnés et déployés, en prenant en compte l'ensemble des besoins spécifiques, et que les ressources sont conservées.		Oui	

Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
4.4 Évaluation des participants			
1. Pour les formations qui demandent une évaluation des participants (évaluation continue, évaluation finale [examen], etc.), l'OF doit :		Oui – Formation mixte uniquement	Obligatoire pour la formation de responsable d'audit uniquement ; dans le cas d'une formation mixte, les exercices de groupe, les études de cas et l'évaluation finale doivent être compris dans la partie en présentiel de la formation.
4.5 Efficacité de la formation			
1. L'OF doit conserver la trace des taux de réussite des participants qui ont terminé la formation (nombre de réussites et d'échecs).		Oui	Si des questions sont utilisées dans la formation entièrement en ligne ; un mécanisme de correction doit être mis en place pour traiter les réponses incorrectes du participant
2. L'OF doit évaluer si les participants sont satisfaits de la formation (et de l'examen, le cas échéant).		Oui	
3. Un questionnaire de satisfaction élaboré par l'OF doit être soumis aux participants après chaque formation. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises par l'OF pour apporter des améliorations en lien avec son programme d'amélioration continue. Les questionnaires doivent être conservés.		Oui	

Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
5.1.1 Compétences du formateur : expérience			
1. Le formateur doit disposer d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans les SMSDA en tant qu'auditeur, consultant ou responsable qualité/sécurité des aliments.		Oui	VILT ; les mêmes exigences s'appliquent au formateur Formation entièrement en ligne ; dans le cadre du Protocole de certification, le terme « Formateur » fait référence au concepteur des formations
2. Il doit avoir donné au moins 3 sessions de formation, totalisant 10 jours de formation (sachant qu'une journée est constituée de huit heures). Un journal démontrant que la formation avait trait au domaine de la sécurité des aliments doit être fourni (par exemple : ISO 22000, autres normes de sécurité des aliments de la GFSI, HACCP, etc.).		Oui	De plus, pour la formation entièrement en ligne : avoir de l'expérience dans l'utilisation des méthodes de formation et le développement de programmes de formation en ligne
3. L'expérience, en tant que formateur, peut s'acquérir en participant à des sessions de formation supervisées.		Oui	
5.1.2 Compétences du formateur : qualifications			
1. Le formateur doit avoir les connaissances adéquates suivantes, démontrées à l'aide de dossiers de formation et/ou de l'expérience :	a) Formateurs qualifiés pour fournir des cours d'introduction et de mise en application : i. Exigences du Protocole de certification, documents normatifs	Oui	Formation entièrement en ligne ; dans le cadre du Protocole de certification, le terme « Formateur » fait référence au concepteur des formations

	appropriés, documents d'orientation du FSSC 22000.		
	b) Formateurs qualifiés pour donner des formations d'audit :	Oui - VILT	
5.1.3 Formation des formateurs			
Tous les formateurs FSSC 22000 doivent terminer avec succès un programme de formation pour formateurs visant à démontrer leur capacité à donner une formation.		Oui	Formation entièrement en ligne ; dans le cadre du Protocole de certification, le terme « Formateur » fait référence au concepteur des formations Exigence supplémentaire pour la formation en ligne : formation spécifique requise pour le développement et la prestation de formations numériques, par le biais de l'expérience ou d'une ou plusieurs formations
Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
5.1.4 Compétences personnelles			
1) Le formateur doit disposer des compétences personnelles suivantes :	a) écouter et communiquer de manière efficace ; b) élaborer des présentations ; c) motiver les individus ; d) animer ; e) gérer les conflits ;	Oui - VILT	Formation entièrement en ligne : 1) Le concepteur de formations doit disposer des compétences personnelles suivantes : b) élaborer des présentations ; f) formation professionnelle continue ;

	<ul style="list-style-type: none"> f) formation professionnelle continue ; g) utiliser les technologies de l'information avec efficacité ; h) être sensibilisé aux questions d'égalité et de diversité ; i) adhérer à un code de conduite ou à un système de valeurs ; j) compétences interculturelles ; k) orientation, conseil, tutorat. 		<ul style="list-style-type: none"> g) utiliser les technologies de l'information avec efficacité ; h) être sensibilisé aux questions d'égalité et de diversité ; i) adhérer à un code de conduite ou à un système de valeurs.
	2) L'OF est chargé de garantir que les formateurs ont bien les compétences personnelles requises (par exemple en observant la formation).	Oui - VILT	L'OF est chargé de s'assurer que les concepteurs de formations ont bien les compétences personnelles requises (par exemple en contrôlant les programmes de formation en ligne).
5.1.5 Dossier de qualifications			
L'OF doit démontrer qu'il satisfait aux exigences des points 5.1.1 – 5.1.4 en préparant un dossier sur les qualifications des formateurs. Le dossier doit être conservé pendant toute la durée de la qualification du formateur FSSC 22000.		Oui - VILT	Formation entièrement en ligne : Le dossier doit être conservé pendant toute la durée de la formation en ligne.
5.1.6 Dossiers			
Les dossiers d'expérience professionnelle, de qualifications et de formation doivent être conservés par l'OF pour chaque formateur FSSC 22000.		Oui	Les dossiers d'expérience professionnelle, de qualifications et de formation doivent être conservés par l'OF pour chaque formateur et concepteur de formations FSSC 22000.

Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
5.2 Maintien de la qualification des formateurs			
1. L'OF doit disposer d'un système de maintien des acquis des formateurs.		Oui - VILT	Formation entièrement en ligne ; dans le cadre du Protocole de certification, le terme « Formateur » fait référence au concepteur des formations
2. L'OF doit s'assurer que ses formateurs conservent un niveau approprié de connaissances et de formation, en fournissant un programme interne de formation professionnelle continue (FPC).		Oui - VILT	Formation entièrement en ligne : L'OF doit s'assurer que ses concepteurs de formations conservent un niveau approprié de connaissances et de formation, en fournissant un programme interne de formation professionnelle continue (FPC).
3. Toute modification apportée aux exigences du Protocole de certification doit être communiquée à l'ensemble des formateurs avant qu'ils ne donnent une formation aux nouvelles exigences du Protocole de certification.		Oui - VILT	Formation entièrement en ligne : Toute modification apportée aux exigences du Protocole de certification doit être communiquée à l'ensemble des concepteurs de formations avant qu'ils ne donnent une formation aux nouvelles exigences du Protocole de certification.
4. La formation annuelle sur les mises à jour et les informations relatives au Protocole de certification doit être effectuée par l'OF à la suite de la Conférence pour l'harmonisation.		Oui	

<p>5. Afin de maintenir ses acquis en matière de formation, le formateur doit effectuer au minimum :</p> <p>a) deux (2) formations FSSC 22000 tous les deux ans ; OU</p> <p>b) deux (2) formations SMSDA équivalentes aux formations FSSC 22000 (approuvées par la GFSI) par an.</p>		Oui – VILT	Formation entièrement en ligne : le concepteur de formations doit prouver qu'il a suivi une formation professionnelle continue (FPC) sur les aptitudes nécessaires pour élaborer des formations en ligne
Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
6. Système de management			
Disposer d'un système de management pour élaborer et donner la formation	Système en place couvrant les exigences mentionnées dans la Partie 6	Oui	De plus : <ol style="list-style-type: none"> 1) Un mécanisme de protection du contenu des données/de la formation en ligne doit être mis en place 2) RGPD en vigueur
6.1 Contrôle des documents	S'assurer que la version la plus récente des documents du Protocole de certification est utilisée et que les modifications sont traitées	Oui	Un mécanisme de contrôle des contenus de formation et des mises à jour/modifications dans un délai donné doit être mis en place
6.2 Réclamations et appels	Système en place couvrant les exigences mentionnées dans la Partie 6	Oui	

Appendice 6			
Comprendre le protocole FSSC 22000	a) FSSC 22000 b) FSSC 22000-Qualité c) FSSC 22000 BPF	Oui	Consulter la bibliothèque des OF pour avoir accès au contenu minimum de formation
Mettre en place le protocole FSSC 22000	a) FSSC 22000 b) Exemples de mise en œuvre des exigences	Oui	Consulter la bibliothèque des OF pour avoir accès au contenu minimum de formation
Auditeur interne FSSC 22000	a) FSSC 22000 b) Compétences et connaissances de l'auditeur selon l'ISO 19011:2018 c) Exemples d'exigences en matière d'audit d) Études de cas e) Évaluer et résoudre les non-conformités	Oui	VILT uniquement
Exigence du protocole FSSC Section 4-6 ; Appendices 6 et 7	Détails de l'exigence	Critères existants s'appliquant à la formation en ligne	Exigences spécifiques à la formation en ligne
Responsable d'audit FSSC 22000	a) Exigences en matière de prérequis : connaissance du Protocole de certification FSSC 22000, de l'ISO 22000:2018 ; des PRP ; du contrôle des risques b) Compétences et connaissances de l'auditeur selon	Oui – Formation mixte uniquement	La partie en ligne de la formation sera centrée sur la théorie, tandis que la partie en présentiel comprendra les exercices de groupe, les études de cas et les explications plus approfondies sur le contenu théorique, ainsi que l'évaluation finale (examen). La formation en ligne peut être donnée

	<p>l'ISO 19011:2018 ; l'ISO/IEC 17021:2015 et l'ISO/TS 22003:2013</p> <ul style="list-style-type: none"> c) Exercices de groupe d) Études de cas (jeux de rôles, etc.) e) Processus de certification f) Calcul de la durée de l'audit g) Organisations multisites h) Types d'audits (y compris les audits inopinés et les audits de transition) i) Exemples d'exigences en matière d'audit j) Compte-rendu d'audit k) Gestion des non-conformités 		<p>entièrement en ligne ou dans le cadre d'une VILT.</p>
Appendice 7			
Modèles de certificats		Oui	<p>La méthode de formation doit être ajoutée au certificat : formation virtuelle donnée par un instructeur, formation entièrement en ligne <u>ou</u> formation mixte.</p>

5 EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

5.1 FORMATION VIRTUELLE DISPENSÉE PAR UN INSTRUCTEUR

- a) Une ou plusieurs procédures doivent être mises en place pour définir la façon dont les exigences ci-dessous doivent être traitées.
- b) La plateforme VILT doit être identifiée et testée avant le début de la formation afin de garantir qu'elle est appropriée et accessible aux participants et qu'elle permet d'atteindre l'ensemble des objectifs de la formation ;
- c) La formation VILT doit couvrir l'ensemble des contenus de formation et produire un résultat comparable à la formation en présentiel approuvée par le protocole FSSC 22000. Il peut être nécessaire de modifier certaines diapositives ou de créer des diapositives supplémentaires spécifiques à la formation virtuelle.
- d) La formation doit être donnée par un formateur FSSC agréé ;
- e) En outre, le formateur doit recevoir une formation spécifique sur la méthodologie d'enseignement afin de savoir comment donner avec efficacité une formation virtuelle au public cible ;
- f) Le soutien technique dont bénéficieront les apprenants doit être détaillé, et notamment les mesures mises en place pour vérifier que les apprenants savent utiliser et interagir avec la technologie, et le type de support informatique qui sera disponible en cas de problème ;
- g) Les attentes et exigences qui doivent être satisfaites pour participer avec succès à la formation doivent être communiquées aux participants avant la formation ;
- h) Définir de quelle façon le contenu de formation sera donné, y compris, sans toutefois y être limité, ce qui suit :
 - La durée de chaque session de formation, en sachant que la durée des sessions doit être adaptée à la formation virtuelle.
 - Comment la participation de l'apprenant sera-t-elle contrôlée ?
 - Comment les études de cas seront-elles gérées dans le groupe ?
 - Comment l'évaluation continue de l'apprenant sera-t-elle notée ?
 - Comment les compétences de l'apprenant seront-elles contrôlées ?
 - Comment le matériel de formation (avant et après la formation) sera-t-il transmis aux participants ?
 - Une présentation des formations données sous la forme de VILT doit être envoyée à la Fondation.
- i) L'OF doit transmettre à la Fondation la liste des formations qui seront données sous la forme de VILT, et ce avant le début des formations, dans le cadre du processus préalable à l'approbation. Après approbation de la Fondation, l'OF sera autorisé à donner les formations.
- j) Les formations VILT seront intégrées au Programme d'intégrité dans le cadre du processus de suivi.

5.2 FORMATIONS ENTIÈREMENT EN LIGNE

Dans tous les cas, une technologie adaptée doit être utilisée pour donner la formation, dotée d'une qualité graphique et sonore élevée :

- 1) La plateforme doit être adaptée et accessible à l'utilisateur ;
- 2) La plateforme doit être identifiée et testée avant le début de la formation afin de garantir qu'elle est appropriée et accessible aux participants et qu'elle permet d'atteindre l'ensemble des objectifs de la formation ;

- 3) Le soutien technique dont bénéficieront les apprenants doit être détaillé, et notamment les mesures mises en place pour vérifier que les apprenants savent utiliser et interagir avec la technologie, et le type de support informatique qui sera disponible en cas de problème ;
- 4) Les attentes et exigences qui doivent être satisfaites pour participer avec succès à la formation doivent être communiquées aux participants avant la formation.

L'OF doit transmettre à la Fondation la liste des formations qui seront données entièrement en ligne, et ce avant le début des formations, dans le cadre du processus préalable à l'approbation. Sur demande de la Fondation, l'OF doit donner accès à ces formations en ligne afin que le contenu, la diffusion et la qualité graphique et vidéo puissent être évalués. Après approbation de la Fondation, l'OF sera autorisé à donner les formations en ligne.

Les formations en ligne seront intégrées au Programme d'intégrité dans le cadre du processus de suivi.

Une ou plusieurs procédures doivent être mises en place pour définir la façon dont les exigences ci-dessous doivent être traitées.

5.3 EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DE FORMATIONS ENTIÈREMENT EN LIGNE :

a) Implication de l'étudiant

Une méthode visant à démontrer que l'étudiant a validé la totalité de la formation. Par exemple, l'étudiant a-t-il rempli toutes les pages, effectué toutes les présentations et/ou tous les exercices ? Un document prouvant la participation à la totalité de la formation et la réalisation de l'ensemble des attendus doit être conservé.

La conception et la présentation du cours doivent être adaptées à une formation en ligne, et notamment la prise en considération de la longueur des modules/unités de formation.

b) Interactivité

Une exigence concernant le niveau d'interaction avec l'étudiant, fournissant un ensemble équilibré d'activités d'apprentissage, de solutions techniques et de techniques de présentation adaptées au type de formation donnée.

c) Compréhension de l'étudiant

Un mécanisme visant à prouver que l'étudiant comprend le contenu de cours, au moyen d'exercices par exemple. Si la présentation contient des questions, un mécanisme de correction doit être mis en place pour traiter les réponses incorrectes.

d) Soutien apporté à l'étudiant

Le soutien technique dont bénéficieront les apprenants doit être détaillé, et notamment les mesures mises en place pour vérifier que les apprenants savent utiliser et interagir avec la technologie, et le type de support informatique qui sera disponible en cas de problème.

e) Contrôle du travail de l'étudiant

Un mécanisme visant à contrôler le contenu de la formation par un instructeur dans le cas d'une question ou d'un conflit ; par exemple dans le cas où un étudiant affirme qu'il a terminé ou validé avec succès une section de la formation : cela peut-il être vérifié ?

f) Efficacité de la formation

Parmi les exigences supplémentaires, on trouve l'utilisation des indicateurs visant à mesurer l'efficacité de la formation et à favoriser l'amélioration continue par le biais de l'analyse des tendances.

g) Mise à jour de la formation

Une fois la formation élaborée, un instructeur qualifié doit répondre aux questions, contrôler le travail de l'étudiant si nécessaire et procéder aux mises à jour et aux améliorations requises.

5.4 FORMATIONS MIXTES

- a) Dans le cas des formations mixtes, les exigences en matière de formation en ligne, que ce soit pour les formations entièrement en ligne ou la VILT, doivent être satisfaites, en fonction de la méthode utilisée pour la partie donnée en ligne de la formation. Les exigences relatives à la formation en présentiel, telle que présentée dans la Partie 6, s'appliquent.
- b) Si la formation de responsable d'audit FSSC 22000 est organisée sous la forme d'une formation mixte, 2 jours seront consacrés à la formation en ligne, suivis de 3 jours consacrés à la formation en présentiel, et notamment aux exercices de groupe, aux études de cas (jeux de rôle), à la vérification et aux explications approfondies concernant les éléments théoriques ainsi qu'à l'évaluation finale (examen).
- c) Le contenu complet de la formation, tel que défini pour la formation de responsable d'audit FSSC 22000, doit être couvert par la combinaison du volet en ligne et du volet en présentiel.
- d) Le volet en ligne doit être effectué et validé avant le volet en présentiel, et l'organisation responsable de la formation doit disposer d'une méthode pour contrôler la réalisation et la validation du volet en ligne.
- e) Le volet en ligne doit être immédiatement suivi du volet en présentiel. Toutefois, si ce n'est pas possible, l'intervalle de temps entre ces deux volets de la formation doit être d'une semaine.